



revalorisation pension alimentaire

Par **pouny10**, le **05/10/2012 à 12:13**

bonjour

je verse actuellement une pension alimentaire de 369,00 € ainsi qu'un supplément familial de 170,00 € à la mère de mes 3 enfants.

je gagne 1460,00 € par mois avec un loyer de 400 € ainsi qu'un crédit de 200,00 €.

une de mes filles est rentrée en école privée cette année, leur mère (qui vit seule avec les 3 filles) a fait une demande de bourse qui a été refusée motif du refus : soit revenu supérieur au barème soit elle n'a pas rempli correctement la demande...elle n'a pas voulu me le dire

Et de ce fait elle demande une revalorisation à la hausse de la pension alimentaire. je trouve cela un peu trop facile.

quels recours ai-je ? puis-je me défendre en avançant certains arguments ?

merci de l'aide

bien cordialement